Élections professionnelles 2026

FNEC FP FO

du 3 au 10 décembre

je vote

FNEC FP-FO

Pour l'amélioration des conditions de travail des PsyEN EDA... Du 3 au 10 décembre, je vote FO !

Questionnaire Violences Sexistes et Sexuelles : Il faut des recrutement à hauteur des besoins pour la protection des enfants et non la dégradation des conditions de travail des PsyEN EDA !

Les personnels PsyEN déjà épuisés par leurs missions (augmentation des situations d'élèves, impact des postes vacants) vont se voir imposer de participer et de mettre en œuvre, conjointement avec chaque enseignant de chaque classe, de la Grande Section à la Terminale, la passation, l'analyse et le suivi des questionnaires VSS !

Alors que la protection des enfants contre les violences sexistes et sexuelles et de toute autre forme de violences est primordiale, comme le démontre les rapports CIIVISE notamment, ce questionnaire VSS va plutôt faire peser une responsabilité supplémentaire sur les personnels déjà sous pression !

Pour le SNUDI-FO, la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, doit passer par le recrutement massif de psychologues, d'assistantes sociales, d'infirmières, de médecins de l'Education nationale.

Le SNUDI-FO revendique le recrutement de PsyEN, d'assistantes sociales, d'infirmières et de médecins de l'Education nationale à hauteur des besoins, l'abandon des questionnaires VSS et le respect du principe 5 du code de déontologie.

Recrutement des PsyEN EDA à hauteur des besoins ! Non aux interventions hors des secteurs définis !

Le Congrès constate que depuis 2021, les places au concours externe n'ont pas été pourvues dans leur totalité.

Ce manque de recrutement au concours a un impact important sur les conditions de travail des PsyEN EDA dans les départements.

Les PsyEN EDA ne peuvent plus répondre à toutes les demandes et ont des secteurs de plus en plus importants à gérer. Beaucoup se voient imposer d'intervenir sur les secteurs restés vacants avec des prises en charge d'élèves au pied levé et sans suivi des situations !

Le SNUDI-FO, avec la FNEC FP-FO, revendique le recrutement massif de personnels sous statut de fonctionnaire d'Etat.

Le SNUDI-FO revendique la possibilité pour les enseignants du 1er degré de devenir PsyEN EDA après une formation et le passage d'un diplôme d'Etat, comme le DEPS à l'époque.

Le SNUDI-FO revendique la titularisation de tous les psychologues contractuels qui le souhaitent.

Le SNUDI-FO refuse que les PsyEN EDA interviennent hors de leur secteur faute de personnels recrutés.

Défense des conditions de travail des PsyEN !

Le budget de fonctionnement alloué aux PsyEN EDA doit être assuré par le rectorat. Il est intolérable que chaque PsyEN doive « quémander » des subventions directement auprès des mairies ou des communautés de communes !

Le SNUDI-FO revendique un budget de fonctionnement annuel à hauteur des besoins de chaque PsyEN EDA et un lieu d'exercice adapté. Le SNUDI-FO revendique le maintien de la liberté de recourir aux méthodes et au matériel de leur choix (principe 5 du code de déontologie).



SNUDI-FO, syndicat national unifié des directeurs, instituteurs, professeurs des écoles, PsyEN & AESH du 1er degré Force Ouvrière
6-8 rue Gaston Lauriau 93513 Montreuil, http://fo-snudi.fr, 0156932266, snudi@fo-fnecfp.fr



Non à l'externalisation des missions des PsyEN EDA !

Alors que la porte au transfert des PsyEN EDO vers les régions est déjà engagée pour les DRONISEP, un rapport de l'IGAS et de l'IGESR de 2023 sur la politique de santé scolaire va dans le sens d'un transfert des PsyEN EDA vers les départements ; le gouvernement assimile les PsyEN à des personnels de santé et cherche à les transférer ces personnels aux collectivités territoriales !

Le SNUDI-FO refuse cette logique et revendique que les préconisations de ce rapport ne soit pas mises en place. Le SNUDI-FO réaffirme son exigence du maintien des PsyEN au sein de l'Education Nationale.

Abandon des mesures des assises de la santé scolaire !

Avec la création du poste conseiller technique départemental PsyEN décrété par les assises de la santé scolaire, les PsyEN EDA risquent de voir leurs missions modifiées car ils doivent appliquer la politique départementale établie par le DASEN, mettant fin à leur autonomie relative, tant en termes d'organisation et de suivi des cohortes qu'en termes de références théoriques et modalités de pratiques professionnelles. C'est d'ailleurs déjà le cas sur de nombreux secteurs avec la mise en place des PAS.

Le SNUDI-FO revendique l'abandon des mesures des « assises » de la santé scolaire et notamment la création de la fonction de PsyEN conseiller technique en santé mentale, le recrutement de tous les personnels nécessaires, et la création une brigade de remplacement de PsyEN EDA dans chaque département.

Pour une formation adaptée aux besoins des PsyEN !

Depuis des années, les psychologues scolaires puis les PsyEN ont vu leur formation continue se réduire à néant... Cette situation entraîne, bien souvent, les PsyEN à suivre des formations coûteuses, à leur charge (coût de formation, déplacement), sans aucune aide de l'administration. C'est inadmissible !

Le SNUDI-FO revendique une formation adaptée pour les PsyEN EDA, basée sur leurs demandes spécifiques et la possibilité d'une supervision de leur choix financée par l'administration pour les PsyEN EDA qui le souhaitent.

Pour la prise an charge intégrale des frais de déplacement des PsyEN !

Nombre de PsyEN font remonter au SNUDI-FO des situations inacceptables en termes de prise en charge des frais de déplacement.

Le SNUDI-FO revendique le remboursement intégral de tous les déplacements réels (dans une commune ou une agglomération) effectués par les PsyEN EDA sur la base d'une indemnité kilométrique.

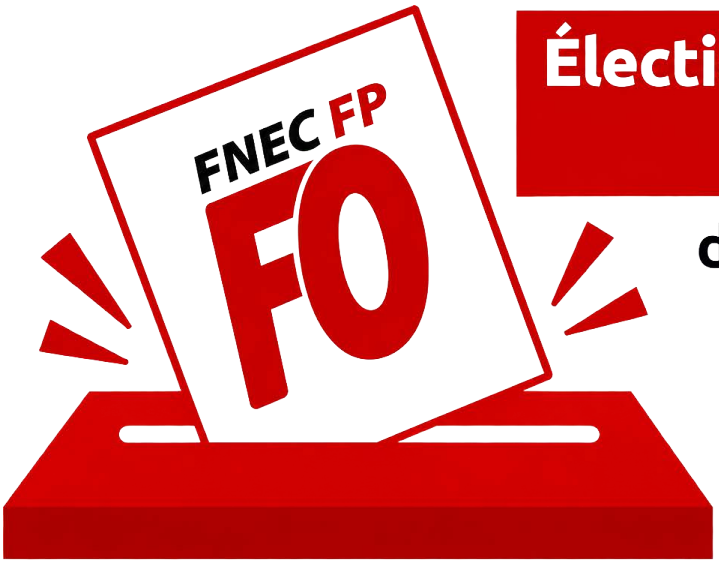

Élections professionnelles 2026

du 3 au 10 décembre

je vote

FNEC FP-FO